

Harry SÖDERMAN
Quarante ans de police internationale, 1956.

Edition, annotation et présentation de Joseph GRIVEL © 2005

Harry Söderman est né le 28 août 1902 à Stockholm. Il est mort à Tanger le 16 mars 1956.

Sa vie entière a été consacrée à la criminologie. Sa formation est internationale (Allemagne, Asie, France, Suède, Etats-Unis entre autres). Elle l'a notamment conduit à devenir l'un des fondateurs d'Interpol.

Il rend compte de cette riche expérience professionnelle dans *Policeman's lot. A criminologist's gallery of friends and felons* édité en 1956 par l'éditeur new-yorkais Funk & Wagnalls l'année même de sa mort. L'ouvrage a été traduit dans de nombreuses langues. La traduction française, *Quarante ans de police internationale*, est publiée la même année par les Presses de la Cité. L'édition allemande paraît en 1957 sous le titre *Auf der Spur des Verbrechens. Lebenserinnerungen eines Kriminalisten*, chez Kiepenheuer & Witsch, à Cologne. L'édition italienne, de 1959, intitulée *Policeman's lot. Memorie dell'ispettore di polizia Harry Soederman*, est éditée par Vallecchi à Florence. Il existe aussi une édition hollandaise, *Hier politie! De memoires van een internationaal vermaard politieman*.

Edmond Locard est l'un des deux dédicataires de l'ouvrage. Cet ancien directeur du Laboratoire de police technique de Lyon est en outre l'auteur de la préface de l'édition française, reprise dans l'édition italienne. Harry Söderman était entré comme assistant dans son laboratoire en 1926, à 24 ans. A cette époque, les découvertes de Glozel commencent juste à être médiatisées. Elles ont le soutien de la Faculté des Sciences de Lyon. Et Söderman est invité par Edmond Locard à s'associer aux experts lyonnais du Comité d'Etudes que sont Charles Depéret, Fabien Arcelin et Frédéric Roman et à participer à leurs fouilles de contrôle du 12 au 14 avril 1928.

Harry Söderman consacre un chapitre de ses mémoires à cette participation : « The Glozel affair », 17^e chapitre de l'édition anglaise, « L'affaire de Glozel », chapitre XIV de la Première partie de l'édition française, « Die Glozel-Affäre », 17^e chapitre de l'édition allemande, « Un poliziotto fra gli archeologi », chapitre XIV de l'édition italienne.

Le texte diffère d'une édition à l'autre et le lecteur, même s'il n'est pas polyglotte, pourra tirer profit de la consultation des quatre éditions. Des photographies illustrent les éditions anglaise, française et italienne. L'édition anglaise comporte de surcroît des reproductions au trait d'objets de Glozel. L'édition française offre un texte écourté aux dépens notamment du récit par Locard de plusieurs cas de fraude (mystification de Chasles par Vrain-Lucas, faux moabites, manuscrit de la Bible...). L'édition italienne est la seule à rendre compte de la tentative infructueuse de faire dater par le radiocarbone des objets de Glozel à l'Université de Columbia.

En 1928, Harry Söderman quitte le Laboratoire de Police technique de Lyon. Resté en contact avec Antonin Morlet, il intervient à plusieurs reprises comme intermédiaire pour des travaux d'analyse dans des laboratoires étrangers : en 1928 à Stockholm auprès du professeur Hall pour l'analyse en coupes minces de racines fossilisées dans des céramiques, en 1930 toujours à Stockholm auprès du professeur Blix pour une analyse osseuse et en 1954 à l'Université de Columbia auprès du professeur Kulp pour des datations d'objets en os par le radiocarbone.

Quarante ans

HARRY SODERMAN

Directeur de l'Institut National de Technique Policière de Suède.
Rapporteur général de la Commission Internationale
de Police Criminelle.

DE

**POLICE
INTERNATIONALE**



PRESSES de la CITÉ · PARIS

L'AFFAIRE DE GLOZEL

Vers la fin de mon apprentissage à Lyon, j'eus à m'occuper d'une affaire que je considère comme un des problèmes d'investigation les plus passionnants auxquels j'aie été mêlé. Ce n'était pas en fait une affaire criminelle, bien qu'un des principaux protagonistes ait été assassiné et un autre, sinon plusieurs, arrêtés pour escroquerie. Cette affaire n'a pas encore été tirée au clair et ne le sera peut-être jamais ¹. Je m'y intéresse cependant toujours. Plus qu'aucune autre au cours de ma carrière de criminologiste, elle a contribué à élargir mes vues et à enrichir mon esprit.

Elle commença un jour, en ce qui me concerne, par une convocation au cabinet de Locard ².

– Asseyez-vous, Harry, dit-il, j'ai une mission à vous confier. C'est un travail, ajouta-t-il, très différent de ceux que vous avez pu faire durant ces deux dernières années. Vous allez vous trouver dans un milieu distingué. Ce n'est pas une affaire pour un débutant, reprit-il, je dois envoyer un as... Vous avez entendu parler de l'affaire de Glozel, n'est-ce pas ?

Qui n'en avait pas entendu parler ! Elle occupait depuis deux ans la première page des journaux et mon nez s'allongea quand Locard en prononça le nom. Cela avait commencé quatre ans auparavant dans un hameau, Glozel, à vingt kilomètres au sud-est de Vichy. Non loin de Glozel ³ se trouvait une ferme exploitée depuis plusieurs générations par les Fradin. Un beau jour de mars 1924, Emile Fradin, qui avait vingt ans à l'époque ⁴, trouva dans un de ses champs ⁵ deux briques qui lui parurent sortir de l'ordinaire. Elles l'intriguèrent et à la fin de la journée il retourna à son champ et se mit à creuser. Il découvrit une sorte de fosse peu profonde, longue de trois mètres et large de un ; elle était formée de pierres et la terre qui l'emplissait contenait des débris de poterie. La structure de cette fosse amena par la suite certaines autorités à conclure qu'il pouvait s'agir d'un ancien four de verrier d'un type qui n'était pas inconnu dans la région. Mais Emile n'était pas archéologue et il est à peu près certain qu'il ignorait tout de cette possibilité. Le lendemain, il reprit ses fouilles, peut-être dans l'espoir de mettre à jour des objets de valeur. A quelques pas de la fosse il découvrit une autre brique ou tablette d'argile. Sur celle-ci on pouvait voir, bien nets, une série de signes ⁶.

Les Fradin exploitaient cette ferme depuis 1870 ⁷ sans y avoir fait fortune. Pourtant, ils étaient attachés à leur terre ; le jeune homme et son grand-père, le vieux Fradin, un vieillard de plus de soixante-dix ans ⁸, se réjouissaient à la pensée que leurs maigres champs pouvaient cacher des vestiges d'une ancienne civilisation. En tout cas, c'était un sujet de conversation.

¹ Intuitive conjecture, vérifiée pour l'heure...

² Edmond Locard (1877-1966), directeur du Laboratoire de police scientifique de Lyon.

³ A Glozel même, en fait.

⁴ 17 ans et demi, plus exactement.

⁵ Ils appartiennent de fait à son grand-père maternel, Claude Fradin.

⁶ Dans un premier temps, cette brique est assimilée aux dalles qui constituent le plancher de cette fosse. Les signes dissimulés par la gangue d'argile qui enveloppe la tablette ne seront remarqués que plus tard.

⁷ Les Fradin s'installent à Glozel comme métayers en 1877, puis deviennent propriétaires du domaine en 1919.

⁸ Claude Fradin (1857-1938). Il a 67 ans au moment des premières découvertes.

Le père Fradin raconta aux voisins les trouvailles d'Émile et bientôt la ferme devint le but de promenade des villageois. Quinze jours plus tard, Mlle Picandet, l'institutrice, amena ses élèves visiter les fouilles. Émile avait réussi à déterrer de nouveaux objets : des tablettes d'argile portant des signes ⁹ et même l'empreinte d'une paume, ainsi qu'une petite hache de pierre.

Mlle Picandet fut vivement impressionnée par ce qu'elle avait vu et elle en fit un rapport à ses supérieurs. Ceux-ci le transmirent au Syndicat d'initiatives du Bourbonnais ¹⁰ qui envoya un représentant sur place ¹¹. Les Fradin, qui tiraient leur subsistance de leurs champs, exigèrent cinquante francs pour autoriser deux jours de fouille ¹². Mais le Syndicat d'initiatives refusa de payer cette somme. Les choses traînèrent en longueur et les Fradin discutèrent s'il n'était pas opportun de labourer le champ en question, laissé en jachère depuis quelques années.

C'est alors qu'intervint le docteur Morlet, un médecin de Vichy, dont le violon d'Ingres était l'archéologie gallo-romaine de la région. Ayant appris que le Syndicat d'initiatives avait refusé de dépenser cinquante francs pour continuer les fouilles, il décida de se rendre à Glozel pour examiner le terrain. Il constata qu'il n'y avait là rien de gallo-romain, les objets trouvés étant bien antérieurs à cette période. Il s'entretint avec les Fradin et apprit d'eux un détail intéressant. Vers 1870, quand leur famille avait acheté la ferme, le vendeur leur avait raconté qu'il avait un jour voulu enfouir une bête crevée dans le champ en question. En creusant le trou, il avait découvert un vase en terre cuite, couvert de signes curieux. Il l'avait ramené à la ferme où il était resté pendant des années sur la cheminée. Beaucoup de gens du village se souvenaient de l'y avoir vu ¹³.

Cette histoire et les objets eux-mêmes intéressèrent vivement le docteur Morlet. Quinze jours après sa visite à Glozel, Émile Fradin et sa sœur vinrent le trouver et lui dirent que leur grand-père avait décidé de labourer le champ. L'archéologue qu'était le docteur s'émut ; il offrit de louer le champ pour neuf ans, moyennant 200 francs l'an, plus des indemnités aux Fradin pour les travaux qu'ils feraient pour son compte. Le bon docteur se réserva un droit d'achat prioritaire sur toutes les découvertes ¹⁴ et, ce qui était plus important encore pour cet enthousiaste, un droit exclusif de reproduction et de publication. Il en fut ainsi décidé et cette innocente transaction fut à l'origine d'une tempête de controverses sans pitié, soutenues avec une passion bien française.

Le docteur Morlet commença ses fouilles et découvrit bientôt de très nombreux objets, notamment des sculptures sur os ; beaucoup de ces curieuses tablettes portant des inscriptions indéchiffrables. Au début, ces objets n'attirèrent pas particulièrement l'attention, mais un jour on déterra un os qui portait l'effigie d'un renne ¹⁵. Au premier coup d'œil, il était évident que le sculpteur devait avoir vu, de ses propres yeux, un de ces animaux. Puis, successivement furent amenés à la lumière des dents de renne et de panthère ¹⁶.

Pour comprendre les furieuses discussions qui suivirent, il faut savoir que les paléontologistes sont unanimes à déclarer qu'il n'y a pas eu de rennes en France postérieurement à la fin du Paléolithique (ou Age de pierre primitif). A cette époque la

⁹ De nouvelles tablettes épigraphes ne seront découvertes qu'après mai 1925, début de la direction des fouilles par Morlet .

¹⁰ Société d'Emulation du Bourbonnais, société savante locale dont le siège est à Moulins.

¹¹ Il s'agit de Benoît Clément, instituteur d'une commune voisine, La Guillerme.

¹² Cette demande est formulée par Clément, non par la famille Fradin.

¹³ Témoignage important qui atteste des découvertes antérieures à l'exploitation du domaine de Glozel par la famille Fradin, et à une époque où la science préhistorique commence juste à s'articuler. On retrouve l'évocation de ces premières découvertes dans Léon Côte, *Glozel, trente ans après*, Antonin Morlet, *Corpus des inscriptions de Glozel* et Émile Fradin, *Glozel et ma vie*.

¹⁴ Ce contrat, conclu oralement fin mai 1925 et formellement établi le 9 juillet 1926, ne contient aucune clause attribuant à Antonin Morlet un droit d'achat prioritaire des découvertes.

¹⁵ La première représentation d'un renne est une gravure sur galet, non sur os, éditée pour la première fois le 15 mars 1926 dans le second fascicule de *Nouvelle station néolithique*.

¹⁶ Faune identifiée par Charles Depéret, « Etude paléontologique du gisement de Glozel », *Cahier de Glozel* n°7, 1928.

calotte glaciaire qui couvrait la Scandinavie et la partie septentrionale du continent européen avait fondu et reculé. Cependant le climat restait encore suffisamment froid pour permettre au renne de vivre en Europe centrale et occidentale, jusqu'au moment où, suivant les glaces dans leur recul, il gagna la Scandinavie.

Le Paléolithique est divisé en trois périodes principales, dont la plus récente est la période magdalénienne ¹⁷. Durant celle-ci, en certaines contrées de France et d'Espagne, vivaient des troglodytes doués d'un extraordinaire génie artistique. Ces hommes sont les auteurs des peintures des grottes de la Dordogne, d'Altamira, et d'autres lieux encore. La beauté et le naturel n'en ont jamais été surpassés. Mais le Paléolithique fit place au Néolithique (ou Nouvel âge de pierre), au cours duquel cet art disparut.

Le docteur Morlet jugea d'abord que les objets trouvés par lui à Glozel étaient tous néolithiques, mais la découverte du renne et d'autres éléments l'amènèrent à les estimer antérieurs, à les situer à la fin du Magdalénien ¹⁸. Il entra aussitôt en conflit avec les thèses admises qui prétendaient que les descendants des Magdaléniens n'avaient connu qu'une culture en décadence jusqu'à une époque au cours de laquelle les peuples plus civilisés, venus de l'Orient, avaient ramené de nouvelles lumières aux sauvages de l'Occident. Les découvertes de Glozel contredisaient ces théories bien établies. Si le grand art des cavernes avait disparu, les descendants de ces artistes avaient fait preuve d'une vitalité culturelle puissante en inventant quelque chose qui ressemblait à une écriture. Morlet était convaincu, en effet, que les signes qui recouvraient briques et os n'étaient rien moins que la plus ancienne écriture connue. Ou bien Glozel était une mystification ou bien c'était une des plus importantes découvertes archéologiques de notre temps.

Quand Morlet publia, en 1926 ¹⁹, le compte rendu de ses découvertes, la bataille aussitôt fit rage. Certains affirmèrent que le jeune Emile était un faussaire et un farceur. Il était pourtant difficile d'expliquer comment un paysan de vingt ans, à peu près illettré ²⁰, pouvait avoir imaginé de toute pièce une civilisation préhistorique et fabriqué les quelque 1.700 objets déterrés. Où s'était-il procuré os et dents de renne ? Les sceptiques avancèrent qu'il avait copié ces magnifiques dessins dans un livre d'archéologie, mais il n'en existait pas à la ferme et il semblait très improbable qu'Emile eut jamais rien lu d'autre que son catéchisme ou de rares journaux.

D'autres incrédules prétendirent que le Dr Morlet n'avait pas conduit ses fouilles soigneusement ni scientifiquement. Cette accusation n'était pas sans fondement. Au début, il s'agissait plutôt d'une partie de plaisir en famille. Des savants s'étaient présentés et avaient demandé l'autorisation de procéder à des fouilles indépendantes pour se faire une opinion. Le Dr Morlet n'avait pu faire autrement que d'accepter. Il y avait donc une douzaine de chantiers de fouille plus ou moins bien ordonnés.

Après un feu roulant d'articles plus documentés les uns que les autres – et un torrent d'injures – l'Institut International d'Anthropologie désigna une commission de savants pour étudier la question, se rendre à Glozel et émettre une opinion ²¹. Le bruit causé dans le monde entier par cette affaire décida le gouvernement français à classer le site comme d'importance scientifique ²². Dès lors, il était placé sous la protection des autorités. Au début de 1928, un chirurgien ²³ qui, comme son confrère Morlet, avait le goût de l'archéologie, mais qui avait pris violemment parti contre la thèse de l'authenticité, déposa une plainte

¹⁷ Le magdalénien n'est que la période terminale de la troisième période du paléolithique, le paléolithique supérieur.

¹⁸ A cette époque, il n'est question pour Morlet que de néolithique ancien, se confondant avec le mésolithique ou l'épipaléolithique.

¹⁹ Sa première publication, le premier fascicule de *Nouvelle station néolithique*, date du 23 septembre 1925.

²⁰ Emile Fradin a quitté l'école après le Certificat d'Etudes.

²¹ Il s'agit de la Commission internationale qui fouille à Glozel du 5 au 7 novembre 1927.

²² Une mesure de classement provisoire est prise par le Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts le 4 octobre 1927 et abandonnée le 28 janvier 1928.

²³ Le docteur Félix Regnault. Il n'intervient pas à titre privé mais comme président de la Société préhistorique française.

« contre inconnu » concernant les faux commis à la ferme Fradin ²⁴. La Police perquisitionna à la ferme et saisit une centaine d'objets.

Ils furent envoyés à une autorité considérable, Edmond Bayle, et, au moment de ma mission, ils étaient examinés par lui au Laboratoire de Police de Paris. Bayle n'avait pas encore rédigé son rapport et il se passa un an avant qu'il le fit. La passion des savants et l'intérêt du public étaient à leur comble. L'affaire et ses moindres détails tenaient la vedette dans les journaux et tout cela me revint à l'esprit tandis que j'écoutais Locard me donner ses instructions.

– Le Laboratoire de Police de Lyon a été invité à envoyer un délégué à Glozel. Un comité international ²⁵ va vérifier très sérieusement l'authenticité de ces objets. M. Salomon Reinach qui est, comme vous le savez probablement, la plus haute autorité mondiale en matière de langues anciennes, vient de Paris. Il y aura là Depéret, de l'Université de Lyon, une autorité en matière de géologie et de paléontologie, et plusieurs autres. Vous serez en compagnie de gens particulièrement distingués.

*
* *

Cette mission consistait en tout autre chose que de faire une enquête policière et de procéder à des expériences de laboratoire. Je soupçonnais Locard de vouloir se tenir à l'écart de cette controverse et de me désigner pour accompagner le comité non seulement parce que j'étais jeune et inconnu mais encore parce qu'en ma qualité d'étranger, ma future carrière ne dépendait pas du monde officiel français ²⁶. C'était un réel honneur d'avoir été choisi et le caractère exceptionnel du problème me séduisait particulièrement.

*
* *

Je trouvai au Laboratoire, un dossier bourré de coupures de journaux se rapportant à Glozel. La controverse était féroce. Comme l'affaire Dreyfus, elle dressait le père contre le fils, le frère contre le frère. Accusations et récriminations fusaient de toutes parts. Je me sentais de plus en plus mal à l'aise et les condoléances ironiques de mes collègues, quand ils surent où j'allais, ne me rassurèrent pas.

Que devais-je emporter ! Au casse-croûte de l'après-midi, le vieux Chevassus me conseilla un matériel de prise d'empreintes digitales.

– On ne sait jamais, dit-il, vous aurez peut-être à prendre les empreintes de ces messieurs pour notre fichier ! Personnellement, toute cette histoire me laisse très sceptique.

Je n'avais pas besoin (mes amis furent unanimes sur ce point) de me munir de mon pistolet automatique, les archéologues n'ayant pas la réputation d'ouvrir le feu en cas d'arrestation. Grangeversannes, le vieux photographe de la Police, me prêta son plus petit appareil et m'offrit quelques paquets de plaques. Après de longues discussions, quelques petits instruments chirurgicaux, scalpels et ciseaux furent ajoutés à ma trousse ainsi qu'une forte loupe et une torche électrique. Finalement, j'ajoutai de mon chef une paire de menottes. Je me demande encore pourquoi je les pris, peut-être simplement pour me donner plus d'assurance dans mon rôle de justicier.

Je ne possédais ces menottes que depuis la veille. Elles étaient arrivées de Paris avec une lettre d'un certain Melon, inspecteur de police en retraite, inventeur de merveilleuses menottes d'une conception entièrement nouvelle qu'il appelait les « melonnettes ». Il nous annonçait sa visite pour le lendemain et me demandait de le recevoir, car il désirait faire introduire son invention en Suède. C'était un petit homme dévoré du zèle fanatique de

²⁴ L'objet de la plainte est l'escroquerie que constitue à ses yeux l'acquittement de 4 francs pour la visite du Musée de Glozel.

²⁵ Il s'agit cette fois du Comité d'Etudes qui fouille à Glozel du 12 au 14 avril 1928.

²⁶ Appréciation très lucide d'un motif important de l'affaire, encore plus vrai depuis que l'archéologie française s'est fonctionnarisée.

l'inventeur. En termes dithyrambiques, il m'exposa les supériorités de ses menottes. Entièrement en aluminium, elles étaient d'une merveilleuse légèreté, faciles à passer, difficiles à crocheter, si élégantes que personne n'aurait honte de les porter ; on aurait pu croire qu'il parlait de bijoux. Il termina en m'en donnant une paire, munie de ses clés.

Le lendemain, je rendis visite au professeur Charles Depéret chargé du cours de géologie à l'Université, qui m'annonça que nous partirions pour Vichy vingt-quatre heures plus tard, en compagnie des professeurs Roman, Mayet ²⁷ et Arcelin ²⁸.

M. Depéret, petit homme frêle et voûté, âgé de soixante-quatorze ans ²⁹, avec des moustaches aux pointes effilées, portait en toutes circonstances un chapeau melon. Il avait été autrefois chirurgien militaire et n'avait d'abord pratiqué la géologie qu'en amateur. Soit dit en passant, il existe un nombre surprenant de savants amateurs parmi les médecins militaires français. Par la suite, M. Depéret était devenu un géologue célèbre. Durant les dernières années de sa vie, il se consacra à la paléontologie et une de ses découvertes les plus connues est celle qu'il fit à Solutré, près de Lyon, de dents de cheval préhistorique.

*

* *

Durant les premières heures du voyage, je n'ouvris pas la bouche, mais écoutai l'entretien fort intéressant et animé des quatre savants. Puis, M. Depéret se tourna vers moi. Il savait que j'étudiais la chimie à l'Université et il me posa quelques questions au sujet de mes travaux au Laboratoire de Police. Cela nous amena à parler d'empreintes digitales et j'ouvris ma valise pour lui montrer ma trousse. Il l'examina avec intérêt. Comme il découvrait les *melonnettes* au fond de ma valise, je lui expliquai que c'était dans ce domaine le dernier mot du progrès. Il me demanda de les lui passer, m'expliquant qu'il voulait éprouver une fois dans sa vie cette impression. Je lui obéis. A l'instant même où cette serrurerie infernale se refermait sur ses frêles poignets, en doute affreux m'envahit. Avais-je emporté les clés ?

Je les avais oubliées ! Une recherche fébrile dans ma valise et dans toutes mes poches confirma l'horrible vérité. Le sourire indulgent du pauvre Depéret fit place à une grimace mélancolique. Dans vingt minutes nous allions arriver à Vichy, attendus sur le quai de la gare par une horde de journalistes, de photographes et de cinéastes.

Une sueur froide me coulait le long de l'échine tandis que je me creusais désespérément la cervelle. Dans ces wagons français, il y avait toujours quelques outils, une pelle, une hache, abrités derrière une vitre à briser en cas d'accident. Mais un regard sur le frêle vieillard me suffit pour comprendre qu'il ne supporterait pas un traitement aussi énergique. Je pensai à la locomotive. Le mécanicien devait avoir des outils, mais comment aller les lui demander ? Une vieille dame de notre compartiment qui nous observait tout en tricotant demanda soudain

– Pourquoi n'essayeriez-vous pas une de mes épingles à cheveux ? J'ai lu dans un roman policier qu'elles sont très utiles dans un cas de ce genre.

Contrairement aux affirmations de leur inventeur, ces maudites *melonnettes* étaient faciles à crocheter. Je parvins à en ouvrir une. Il n'était que temps, car le train entraînait en gare de Vichy. Une des menottes étant restée en bracelet autour de son mince poignet, je poussai l'infernale invention dans la manche du savant et, pour ne prendre aucun risque, l'y fixai à l'aide d'une ficelle, également fournie par l'aimable vieille dame. Souriant, notre groupe débarqua et répondit aux questions de la Presse. Les menottes restèrent invisibles et les journalistes ne surent pas ce qu'ils avaient manqué.

²⁷ Mayet ne fait pas partie du Comité d'Etudes.

²⁸ Fabien Arcelin, Président de l'Association régionale de paléontologie humaine et de préhistoire de Lyon. Lucien Mayet, Professeur d'anthropologie et de préhistoire à l'Université de Lyon. Frédéric Roman, Professeur de géologie à la Faculté des Sciences de Lyon. Tous trois appartiennent à ce que l'on a appelé l'Ecole lyonnaise.

²⁹ Charles Depéret (1854-1929), doyen de la Faculté des Sciences de Lyon et membre de l'Académie des sciences.

A Vichy, nous rencontrâmes Salomon Reinach, le deuxième et le seul survivant des trois célèbres frères Reinach qui ont, au début du siècle, joué un rôle important dans la vie de la France. Quand je le vis à Vichy, c'était un homme de soixante-dix ans ³⁰, petit, ardent, à la barbe grise, au nez busqué, aux yeux perçants. Malgré son âge, il était encore conservateur du musée de Saint-Germain et publiait dans de nombreux journaux des articles sur la philologie et l'archéologie, ses deux spécialités. Mme Reinach l'accompagnait.

Notre détachement se grossit à Vichy d'une nouvelle constellation de savants personnages. Il y avait là le célèbre professeur Loth, autorité en matière de langues celtiques, M. Audollent, doyen de la Faculté des Lettres de l'Université de Clermont-Ferrand, grand spécialiste du déchiffrement des incantations magiques en latin médiéval. L'Institut International d'Anthropologie avait délégué le professeur Bayet, de l'Académie de Médecine, archéologue amateur enthousiaste. Il y avait encore le docteur Foat, spécialiste anglais des civilisations helléniques et enfin le professeur Tricot-Royer, de l'Université de Louvain, spécialiste de l'histoire de la médecine. Si les objets de Glozel avaient un secret, ce comité allait certainement en venir à bout. Malheureusement, il se révéla que les choses n'étaient pas aussi simples.

Le comité tint une réunion préliminaire dans une chambre d'hôtel de Vichy. Il m'était réservé de prendre toutes les mesures nécessaires pour que notre enquête ne donne lieu plus tard à aucune critique. J'exposai un plan qui fut unanimement approuvé. Mon raisonnement était que si ces objets étaient des faux, ils devaient avoir été introduits dans le sol d'une façon ou d'une autre. Nos fouilles devaient donc être exécutées horizontalement en partant d'une tranchée. Si nous creusions ainsi horizontalement à partir de notre tranchée, quand nous rencontrerions un objet, nous pourrions étudier sa position et le sol qui l'entourait, *in situ* comme disent les archéologues. Cette technique devait mettre en évidence toute altération éventuelle des couches de terrain ou autre truquage. Nous fûmes accueillis à la ferme par la famille Fradin au complet, avec le grand-père à sa tête. C'était un petit vieillard à la moustache grise tombante, vêtu d'une blouse bleue usée, de larges pantalons tire-bouchonnés et chaussé de sabots. Son petit-fils, âgé d'une vingtaine d'années, était, lui aussi, petit et maigre, mais sa moustache naissante était noire. Il était habillé comme son grand-père. La grand-mère était le membre le plus remarquable de la famille, une femme de soixante-dix ans, au visage ridé et marqué par une dure vie de travail, mais l'image même de la dignité de la paysanne française.

Toute la famille nous conduisit au champ. Il n'était pas très étendu et on aurait pu croire qu'il avait été bombardé ; d'un bout à l'autre il était comme grêlé, creusé de trous, traces des fouilles précédentes et qui représentaient un travail considérable. Des trous en pareil nombre et aussi profonds étaient le témoignage de l'intensité de la querelle scientifique que nous venions tenter de trancher. Les Fradin nous firent aussi visiter une sorte de musée primitif qu'ils avaient organisé dans une grange. Là, sur des planches disposées en rayons, étaient exposés des centaines de tablettes, de haches de pierre, d'os gravés et sculptés et d'autres choses encore. Malgré le prélèvement antérieur de centaines de spécimens saisis et envoyé à Paris, leur nombre me surprit et me surprend encore aujourd'hui.

Le lendemain matin ³¹, nous choisîmes un coin de terrain encore vierge, où deux terrassiers creusèrent une tranchée d'environ deux mètres de profondeur et longue de plusieurs mètres. Les couches de terrain étaient aussi nettement séparées les unes des autres que celles d'un gâteau. La couche supérieure, épaisse de 30 à 50 centimètres, était formée d'un humus gris. Venait ensuite une couche d'argile jaune mêlée de sable et de cailloux, épaisse de 60 centimètres à un mètre, celle dans laquelle tous les objets avaient été découverts. Au-dessous d'elle on découvrait une couche d'une argile différente, plus compacte et de couleur plus claire. Les racines d'innombrables plantes traversaient la couche d'humus et atteignaient la première couche argileuse. Certaines y pénétraient

³⁰ Salomon Reinach (1858-1932), Directeur du Musée des Antiquités nationales, membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

³¹ Il s'agit du 12 avril 1928, premier jour des fouilles du Comité d'Etudes.

profondément. Je vis aussitôt qu'en cas de découverte de quelque objet au cours de notre travail, il nous serait facile de nous rendre compte s'il avait été mis en place récemment.

La chance nous sourit. Dans les quatre jours que durèrent nos fouilles, nous découvrîmes un morceau d'ardoise noire, sur laquelle était gravée l'image d'un renne en pleine course et quelques signes qui pouvaient être des lettres ou des caractères, un morceau d'os, complètement fossilisé, marqué des mêmes signes, une petite lampe de terre cuite et divers autres objets. Je me souviens encore d'une tablette de brique ; le sol qui la recouvrait était parfaitement vierge et une racine le traversait. Cette racine morte depuis longtemps me paraissait être une preuve saisissante. Que pouvions-nous demander de mieux ? Le moins qu'on pouvait en dire était que si les objets avaient été frauduleusement introduits dans le sol, il y avait de cela fort longtemps. Même dans cette hypothèse, on voit difficilement comment on aurait pu le faire sans déranger les lignes de séparation si précises de l'humus et de l'argile.

J'examinai également le contenu du musée et découvris cuite dans la matière d'une des tablettes, une empreinte digitale. Je relevai les empreintes de toute la famille Fradin et celles du docteur Morlet. Il n'y avait aucune similitude. Plus tard j'écrivis un article sur cette empreinte, qui est peut-être la plus vieille du monde ³².

Tous les soirs je répandais du plâtre de Paris autour de notre tranchée pour empêcher d'en approcher directement. Je montai aussi une garde vigilante. Tard durant la deuxième nuit, je pris à Vichy un taxi, me fis conduire à Glozel et gagnai la ferme à pied. Il se mit à pleuvoir et je passai une nuit très désagréable à surveiller le champ. Pourtant je n'avais peut-être pas perdu mon temps. Le lendemain matin, un jeune lycéen du nom de Vergnette ³³ vint rôder autour de notre chantier. Nous lui dîmes de s'éloigner, mais il se rendit à la ferme et remit à la vieille Mme Fradin un paquet adressé au docteur Morlet. Quand nous l'ouvrîmes, nous trouvâmes qu'il contenait des morceaux d'ardoise ; l'un d'eux était sculpté, d'autres portaient des signes cabalistiques. Une carte y avait été jointe sur laquelle le jeune homme avait écrit : « Avec les compliments de l'auteur. » Cela donnait le ton de la passion des anti-glozéliens.

Le comité publia son rapport quelques semaines plus tard. S'appuyant sur des preuves que nous avions recueillies de nos mains, il affirmait la réalité des découvertes. Ce rapport fit sur le parti des anti-glozéliens à peu près autant d'effet que des gouttes d'eau sur le dos d'un canard. Les attaques continuèrent avec la même passion, tandis que le monde scientifique attendait le rapport de M. Bayle, chef du Laboratoire de Police de Paris.

*

* *

Ce rapport, quand il fut publié, causa une vive surprise. Locard en prit connaissance sans commentaire, mais avec un léger sourire. Je crois qu'il avait sur son auteur une opinion personnelle qu'il n'exprima jamais. Edmond Bayle avait une cinquantaine d'années à cette époque. Il était à la tête du Laboratoire de Police de Paris depuis la fin de la Première Guerre mondiale. Pendant quelques années, le Laboratoire avait été dirigé par un certain David, ancien collaborateur de Bertillon, auquel Bayle avait succédé rapidement. Cette nomination sortait quelque peu de l'ordinaire, car Bayle était un physicien qui avait travaillé jusque-là à l'Institut Pasteur.

Comme il était à prévoir, Bayle fit une grande place à l'analyse physique et notamment à l'optique. C'est à lui et à un vieux savant allemand, Jeserich, qu'est due l'introduction de la spectrographie dans la science policière. Dans son domaine, Bayle avait une grande réputation, mais il était connu comme un homme arrogant et cynique. De mon

³² « Etude sur les empreintes digitales », *Rapport du Comité d'Etudes, Cahiers de Glozel* n°6, 1928, article repris dans Antonin Morlet, *Petit historique de l'affaire de Glozel*, 1932. Il est également l'auteur d'une *Etude sur les empreintes digitales* écrite en français et publiée en 1930.

³³ Antoine Vergnette.

temps, il y avait toujours une certaine tension entre le Laboratoire de Lyon et celui de Paris³⁴.

Il avait fallu plus d'un an à Bayle pour examiner les objets provenant de Glozel. A l'en croire, il avait mis en lumière des constatations troublantes. Dans une tablette d'argile, il avait trouvé un filament de coton teint à l'aniline (fait établi, soit dit en passant, par la spectrographie). Dans une autre, il avait identifié un germe de pomme de terre. Ces briques, disait-il, n'avaient pas été cuites, mais seulement modelées et séchées, ce qui expliquait la présence de ce germe. Les anti-glozéliens poussèrent des cris de triomphe.

Les partisans de l'authenticité restèrent quelque temps confondus, mais ne s'avouèrent pas vaincus pour autant. Ils firent aussitôt une objection au rapport de Bayle en critiquant la façon dont avait été opéré le rassemblement des échantillons et l'envoi à Paris d'une centaine d'objets saisis. Ils firent remarquer que les Fradin n'avaient pas été autorisés à assister à cette saisie. Pire encore, ces objets n'avaient pas été, comme la loi l'exige, enveloppés, scellés, identifiés individuellement, mais emballés et expédiés en vrac. Personnellement, je cherchais à rester impartial, mais le rapport de Paris ne me paraissait pas entièrement convaincant. Je n'étais pas mû par un sentiment de loyalisme envers Locard, ni le désir de voir mon propre travail sur les lieux récompensé. Il y avait l'incident Vergnette, par exemple, qui me paraissait significatif. Il y avait le souvenir de ces couches de terrain si nettes, avec les objets incrustés en elles. Et surtout il y avait la personnalité même des Fradin, ainsi que le nombre considérable des objets, dont la fabrication aurait nécessité un véritable atelier. Le charmant et délicat dessin du renne était l'œuvre d'un véritable artiste au talent sûr ; qui était-il ? Où se trouvaient les livres dans lesquels ces dessins auraient pu être copiés ? Que penser de l'empreinte ?

Comme leurs adversaires, les glozéliens entreprirent de saper l'œuvre de l'opposition. L'examen de briques cuites fait à Lyon, à Bruxelles, à Oslo, à Stockholm, prouva qu'elles peuvent contenir des racines fossilisées qui y ont pénétré même après la cuisson. Cela affaiblissait la position de Bayle. Bien qu'on ait prétendu le contraire, aucune preuve ne fut jamais apportée que des outils de métal avaient été employés pour tracer les signes relevés sur les os et les tablettes. Contrairement à la fameuse affaire de Piltdown, en Angleterre, durant ces dernières années, les os de Glozel étaient d'une couleur claire et il ne semblait pas qu'on ait essayé de les maquiller pour les faire paraître anciens.

Un an plus tard, la controverse faisait toujours rage, quand survint un événement qui apporta de nouvelles armes aux glozéliens. Le 16 novembre 1929, Edmond Bayle était abattu de deux coups de revolver au Palais de Justice de Paris par un nommé Philipponnet.

Le motif du meurtre était assez insignifiant en lui-même. Philipponnet prétendait avoir payé 30.000 francs de pas de porte au propriétaire d'un immeuble pour y louer un appartement (la crise des logements ne date pas d'hier). Par la suite les deux hommes se querellèrent et le propriétaire prétendit n'avoir reçu que 12.000 francs. Un procès s'ensuivit ; un expert en écriture certifia que le reçu avait été primitivement établi pour la somme de 30.000 francs et qu'une somme inférieure y avait été portée après effacement de la première au corrector. Il ajoutait qu'à l'aide d'une forte loupe on pouvait encore lire les chiffres de la somme primitive. Le propriétaire alla porter le reçu à Bayle pour le lui faire examiner et probablement il lui offrit les honoraires d'usage. Dans un savant rapport, Bayle affirma que le document n'avait pas été traité au corrector et que la somme originale était bien celle de 12.000 francs. Il regrettait cependant d'avoir été, au cours des expériences nécessaires, obligé de détruire la partie du reçu qui portait les chiffres litigieux. La réputation de Bayle était si grande que le tribunal débouta Philipponnet. On connaît la réaction. Bayle fut considéré comme un martyr de la science policière et enterré aux frais de l'État. Les glozéliens cependant estimèrent que la destruction de la partie capitale du reçu était suspecte et ils entreprirent de scruter toute la carrière de Bayle. Bien des affaires bizarres furent ainsi révélées, mais je ne puis rien en dire. Le Juge suprême seul se prononcera.

³⁴ Autre motif important de l'affaire, pertinemment relevé par Harry Söderman.

*
* *

Cette affaire me rapporta plus et mieux que des honoraires : l'amitié de M. et Mme Reinach. Les deux vieillards, qui n'avaient pas d'enfants, habitaient un petit château aux abords du Bois de Boulogne, où ils vivaient au milieu des livres et des fleurs. Je ne crois pas avoir rencontré un homme qui ait su si bien vivre en sa vieillesse. Déjeuner avec eux sur la terrasse du château, par un beau jour de printemps, quand le soleil brillait comme il ne brille qu'en France, est un souvenir que je ne puis oublier. Le repas lui-même était magnifique, servi par une vieille cuisinière, personnage très important de la maison. Au nombre des trésors de ce logis comptait une limousine d'avant 1914, richement garnie de velours, qui ressemblait à une petite maison montée sur quatre roues. Tous les matins, conduit par un vieux chauffeur à cheveux blancs, Salomon Reinach se rendait au musée de Saint-Germain en ce majestueux équipage.

Je devins l'ami des Reinach au point de descendre chez eux quand je venais à Paris pendant les années 30. Au cours de ces séjours, Salomon Reinach dévoilait à mes yeux le monde nouveau pour moi des humanités. Il avait une telle expérience, son jugement était toujours si juste et si mêlé de cette indéfinissable finesse française, de clarté, d'esprit et d'humour, que j'en étais ébloui.

Après mon retour en Suède, une correspondance suivie continua entre Reinach et moi, entre ce savant célèbre et cet obscur criminologiste. Un jour, vers 1935 ³⁵, sans que rien me l'ait laissé prévoir, je reçus une lettre de France dont je ne reconnus pas l'écriture. Elle m'apprenait que Salomon Reinach était mort subitement quelques jours auparavant et que sa femme ne lui avait survécu que quelques heures ³⁶.

*Ils m'ont dit, Héraclite, ils m'ont dit que tu étais mort,
Ils m'ont appris l'amère nouvelle et mes larmes ont coulé.
J'ai pleuré au souvenir des jours où, lassant le soleil,
Nous le laissions sortir du ciel tandis que continuait notre entretien* ³⁷.



³⁵ 1932, année de la mort de Salomon Reinach.

³⁶ Salomon Reinach meurt le 4 novembre 1932, son épouse le 17 janvier 1933.

³⁷ Epigramme funéraire de Callimaque.